

COMPTE RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 31 janvier 2019 à 19h00

Convocation du Conseil Municipal : le 24/01/2019

Ordre du jour

Désignation d'une secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13/12/2018

3.2 Lotissement Peyralou

Vente terrain lot n° 7 lotissement Peyralou

5.2 Fonctionnement du conseil municipal

Mise à jour du tableau du Conseil municipal suite à la démission d'une conseillère municipale

Questions diverses

Le jeudi 31 janvier 2019 à 19h : réunion du conseil municipal.

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
VILLEPONTOUX R	X			MAROSELLI P	X		
CHIESSAL A		x		MIRAS M	X		
GLEYZE D	X			MOURAUD P	X		
GODON C			VILLEPONTOUX R	ROCHELLI L	X		
LAVERGNE JP	X			VITRAC O		X	
LACHIEZE M	X						
LARDILLIER L	X						

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Régis Villepontoux, le maire.

Mr LACHIEZE Maurice est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 13/12/2018 est approuvé.

1_2019 OBJET : VENTE TERRAIN LOT N°7 LOTISSEMENT PEYRALOU

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que **Monsieur DIJOUX Jean Philippe et Madame ANDRAL Christelle** domiciliés 44 A rue des Ayrals 46200 SOUILLAC souhaitent acquérir le lot numéro7, du lotissement communal dit le PEYRALOU.

Cette parcelle figure au cadastre en section ZB numéro 154k et sa contenance cadastrale est de 600 m².

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 29 septembre 2017, le prix de vente de ce lot de ce lotissement a été fixé à 33 euros T.T.C. le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- de vendre à **Monsieur DIJOUX Jean Philippe et Madame ANDRAL Christelle** domiciliés 44 A rue des Ayrals 46200 SOUILLAC le lot n° 7 du lotissement communal dit «Le Peyralou », parcelle référencée au cadastre en section ZB numéro 154K d'une contenance de 600 m², moyennant le prix de 33 euros T.T.C, soit un total 19800 euros T.T.C. dont 3300 euros de T.V.A.,
- D'autoriser Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Maire, à signer l'acte de vente à venir ainsi que toutes pièces y relatives à cette vente.

N° : 2_2019 OBJET : Mise à jour du tableau du Conseil municipal (5.2)

Mr le Maire informe le Conseil municipal que suite à la démission définitive de Madame Madeleine TILLOL présentée par courrier en date du 4.01 2019 et accepté par le sous préfet de Gourdon, il importe donc de mettre à jour le tableau du Conseil municipal et de le transmettre à la sous préfecture.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Fonction¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction
Maire	M.	VILLEPONTOUX Régis.....	24-06-1958.....	10-07-2017
Premier adjoint	M.	MIRAS Michel	02-09-1948.....	23-03-2014
Deuxième adjoint	M.	ROCHELLI Laurent.....	13-12-1962	12-01-2018
Troisième adjoint	M.	LAVERGNE Jean-Paul	12-04-1960.....	23-03-2014
Quatrième adjoint	M.	CHIESSAL Alain	28-01-1952.....	23-03-2014
Conseiller municipal	M.	VITRAC Olivier.....	22-11-1977.....	23-03-2014
Conseiller municipal	M.	MAROSELLI Pierre.....	21-04-1957	23-03-2014
Conseiller municipal	Mme	GODON Chantal.....	29-08-1950	23-03-2014
Conseiller municipal	Mme	LARDILLIER Lucette.....	05-07-1936	23-03-2014
Conseiller municipal	M.	LACHIEZE Maurice.....	22-12-1953	23-03-2014
Conseiller municipal	M.	GLEYZE Dominique.....	12-11-1974	23-03-2014
Conseiller municipal	M.	MOURAUD Philippe	29-05-1961.....	27-06-2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve la composition du nouveau conseil municipal.

Questions diverses

La séance est levée à 21h15

Le Maire,

Régis VILLEPONTOUX